

DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE - DAE

35 000 personnes sont victimes, chaque année en France, d'un arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire. Dans cette situation, seul un choc électrique, « une défibrillation », peut amener le cœur à retrouver un rythme régulier.

Le temps est compté chaque minute,
c'est 10% de chances de survie en moins.



Appareil automatique équipé d'un système sonore et visuel qui dicte les consignes à suivre et les gestes à prodiguer.

Livré avec :

- ▶ Sacoche
- ▶ Électrodes adultes
- ▶ Métromètre



Formation à l'utilisation du DAE
en seulement quelques heures.

DEFIBRILLATEURS OBLIGATOIRES DANS LES ERP

En 2007, un Décret a rendu possible l'utilisation d'un défibrillateur par toute personne, même non médecin. Le récent Décret du 19 décembre 2018 rend obligatoire cet appareil dans les établissements recevant du public (ERP).